

VENTE - INSTALLATION - PARTICULIERS - PME



DV PORTAILS
 AUTOMATISMES
 PORTAILS - PORTES DE GARAGE
 FENÊTRES - PORTES - VOILETS
 STORES
 VISIO/INTERPHONE
 GARDE-CORPS - CLÔTURES

SOCIÉTÉ DAVID VICENTE PORTAILS
 91470 LES MOLIÈRES

06 64 52 48 28 mail : dvportails@voila.fr

Cabinet Pierre et Françoise Leclair



Entretiens d'aide
 Suivi psychothérapie
 Tests QI et personnalité

Gif 01 60 12 37 62

Du lundi au samedi inclus sur RDV



La Jardinerie de Chevreuse
 Ferme du Breuil
 84 Route de Rambouillet
 78460 Chevreuse
 01 30 52 28 32

La jardinerie de Chevreuse est ouverte 7 jours sur 7
 De 9h30 à 19h00 sans interruption sauf les 1^{er} janvier et 31 décembre.

Une gamme de végétaux d'intérieur et d'extérieur tout à fait exceptionnelle par sa qualité et sa grandeur.

De l'outillage de jardin - Une multitude de pots et bacs.
 Une boutique de décoration d'intérieur - Des produits alimentaires.



MAISON de FAMILLE
 LES EAUX VIVES

Rue Lapartine - 78470 St-Rémy les Chevreuses
 Tél : 01 30 47 80 00 - Fax : 01 30 47 80 12
 email : ebouvivres@maisonsdefamille.com
 www.maisonsdefamille.com

Restaurant Le Chat Botté



01 69 41 39 62
 2, rue de Gometz
 91470 Les Molières
Ouvert 7/7
 www.lechatbotte-restaurant.fr

Entreprise de PLOMBERIE-COUVERTURE



Installation
 Dépannage
 Démoussage de toit

M. FLEUREAU Thierry
 Tél.: 01 64 91 21 82

Les travaux dans l'église Saint-Clair de Gometz-le-Châtel

Après 5 mois et demi de travaux et 11 mois de fermeture, l'église de notre village



qui, comme chacun le sait, est classée, a rouvert et retrouvé ses habitudes. Ces travaux dont l'importance n'était plus à démontrer ont nécessité une grosse préparation (étaieusement des voûtes, mise en œuvre d'un chemin



de roulement et d'approvisionnement du matériel et des matériaux) due d'une part à la complexité des travaux de reprise des fondations et d'autre part à la configuration géographique de l'édifice.

Malgré quelques soucis dus à la carence de l'entreprise (pas de plans d'exécution, retard pris dès le départ), le chantier a pu, grâce à une collaboration sans faille entre notre association et madame le Maire qui a su faire



preuve de fermeté, retrouver rapidement son avancement normal. Courant juillet, les travaux de consolidation se terminaient et le cheminement dans le cimetière était nettoyé et restauré.



Dans la foulée, simultanément au démontage de l'étaieusement intérieur, on a procédé à la mise en place, intérieur

et extérieur, d'un échafaudage pour l'exécution de 2 tirants perpendiculaires à la place.

Cette phase de travaux, très méticuleuse car nécessitant des forages dans les maçonneries sur de très grandes longueurs (environ 10 m), s'est faite sous notre contrôle car il y allait de la stabilité des voûtes. L'équipe qui a exécuté ces ouvrages a eu à cœur de suivre nos demandes et de prendre le maximum de précautions pendant cette phase délicate, ce qui a permis

une exécution sans problème. Au 15 août, les nouveaux tirants étaient en place et mis sous tension.

Simultanément, la réalisation d'une fondation sous l'autel a permis, après bien des discussions avec l'entreprise et l'architecte, la dépose des étalements posés en 2000 pour le stabiliser, et ainsi de retrouver un espace non négligeable et de redonner son aspect initial à cet élément.

Le 3 septembre, tous les étais et protections étaient déposés et la totali-

té du mobilier était remise en place, après un nettoyage complet réalisé par l'entreprise sous notre direction.

Ces travaux, attendus depuis plus de 4 ans et dont la nécessité n'était plus à démontrer, ont permis de stabiliser définitivement ce patrimoine communal et permettront d'attendre ainsi sereinement la suite des restaurations.

Pour l'A.S.E.G.C.,
le président J.-C. Laudren

Soirées Joie et Miséricorde

Nouveau sur le secteur de Limours

Nous vous invitons à participer aux soirées Joie et Miséricorde, à raison d'une fois par mois (le troisième jeudi de chaque mois), de 20h30 à 22h à l'église de Limours (prochaine rencontre le 17 décembre).

Ces soirées sont ouvertes à tous (jeunes et vieux) et ont pour but d'accueillir ceux qui ont besoin du soutien du Seigneur dans leur vie et qui souhaitent vivre un temps de joie et d'espérance, dans la louange et la prière.

Déroulement type de la soirée :

- 20h30 : accueil - temps de louange (chants joyeux et priants avec accompagnement musical)
- 21h : petit témoignage de 5 ou 10 minutes, suivi de l'exposition du

Saint-Sacrement (Jésus présent dans l'hostie consacrée) par le prêtre, temps durant lequel :

- nous proposons de venir déposer une intention de prière écrite dans une corbeille, au pied du Saint-Sacrement et de prendre dans une autre corbeille, un petit papier avec une citation de la Bible ;
- nous proposons également que les participants puissent venir demander une prière plus personnelle dans un petit groupe de miséricorde (composé de 2 à 3 personnes qui prient pour ceux qui le souhaitent) ;
- enfin un prêtre est à disposition pour donner le sacrement de la réconciliation (confession) ou pour échanger librement avec ceux qui le demandent.

- 21h45 : le prêtre fait une bénédiction de l'assemblée avec le Saint-Sa-

crement et la soirée se termine à 22h par un chant ou une prière.

Chaque soirée est un temps de joie et de prière durant lequel chacun peut présenter sa vie au Seigneur et recevoir beaucoup. « Demandez et vous recevrez ! », nous dit Jésus.

Soutenues par l'Esprit saint et par une belle animation musicale, les soirées Joie et Miséricorde nous donnent à voir un beau visage de l'Église aimante et pleine de compassion. Venez y participer et faites-le savoir autour de vous !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'équipe Joie et Miséricorde :

Vincent et Christelle Fargue
01 64 91 61 28

Au fil... des expressions populaires

La saint-glinglin existe !

Dans le n° 488 de mai dernier, nous parlions de l'expression « à Pâques ou à la Trinité » et de la saint-glinglin qui n'arrive jamais car elle n'existe pas. Eh bien, si ! Un de nos fidèles lecteurs nous rapporte à ce sujet une anecdote aussi authentique que savoureuse :

Un homme avait emprunté à un ami une somme d'argent, promettant de la lui rembourser « le jour de la saint-glinglin ». L'année passa... et le débiteur ne remboursait jamais sa dette puisque la saint-glinglin n'arrivait pas. Comprenant finalement qu'il avait été floué, le prêteur porta l'affaire en justice. Le juge, malin, estima que la fête de saint Glinglin existait bel et bien : c'était le 1^{er} novembre, jour de la Toussaint qui est la fête de tous les saints ! Et le débiteur malhonnête dut rembourser aussitôt !

Moralité : « à malin, malin et demi ! »

Merci à notre lecteur !

Bernadette Lannoo